

## L'organisation

### Les instances de fonctionnement de la Fédération Française de Nutrition sont l'Assemblée Générale et le bureau de la Fédération.

#### Assemblée Générale

L'Assemblée Générale se compose de personnes désignées par le Conseil d'Administration de l'Association à laquelle ils appartiennent. Le nombre de membres désignés est à parité entre les Associations. Chaque Association a deux représentants. Afin d'être représentatifs, les membres désignés pour siéger à l'Assemblée Générale doivent comprendre le Président de chaque Association et un autre membre du Conseil d'Administration de chaque Association. Fonctionnement

La durée du mandat est fixée par chaque Association ; il ne peut, à l'exception de celui du Président de la Fédération dont le mandat est obligatoirement de 3 ans, dépasser dans le temps le mandat d'administrateur de sa propre Association.

L'Assemblée Générale se réunit en séance ordinaire au moins tous les six mois et chaque fois qu'elle est convoquée par son Président ou à la demande du quart des Associations qui la composent. L'ordre du jour de l'Assemblée Générale est communiqué par voie postale ou électronique à tous les membres de l'Assemblée Générale en même temps que les convocations, un mois au moins avant la date fixée pour cette Assemblée Générale.

#### Le Bureau de la Fédération

L'Assemblée Générale élit parmi ses membres un Bureau composé :

- > du Président, dont le mandat ne peut être cumulé avec celui de Président d'une Association constitutive de la Fédération
- > du Vice-Président
- > du Secrétaire Général
- > du Trésorier

Les membres du Bureau sont élus à bulletins secrets pour une durée de trois ans. Leur fonction, à l'exception de celle de Président, s'interrompt si leur mandat d'administrateur au sein de leur propre Association prend fin. Ce mandat est renouvelable une fois, à l'exception de celui du président qui n'est pas renouvelable.

**La composition du bureau au 14 septembre 2018 est la suivante :**

Présidente : Agathe Raynaud-Simon, Paris , représentant la SFNCM

Vice-président : Jacques Delarue, Brest, représentant le CEN

Trésorier : Vincent Boucher, Bordeaux, représentant la FNAMN

Secrétaire générale : Michèle Guerre-Millo, Paris, représentant la SFN



### **Lettre de la Présidente Agathe Raynaud-Simon**